



Distribué le 19 mars 2020

Les dépanneurs sont un service essentiel et font partie intégrante des communautés alors que les Canadiens font face aux répercussions de la COVID-19. Assurer la sécurité et la santé de nos clients et de nos employés est notre plus grande priorité, tout comme veiller à ce que nos clients puissent se procurer les produits dont ils ont besoin.

Le CCID a élaboré les lignes directrices suivantes pour aider les exploitants à naviguer durant cette période difficile.

AFFICHAGE :

- Installer une affiche demandant aux clients de ne pas franchir les portes du magasin s'ils sont malades ou s'ils ont voyagé à l'étranger au cours des 14 derniers jours.
- Encourager la distanciation sociale lorsque les clients sont à l'intérieur du magasin.

ADOPTER DES MESURES DE NETTOYAGE ACCRUES :

Veiller à nettoyer davantage et régulièrement les surfaces touchées par les clients et les employés, comme :

- Le comptoir/la caisse
- Le clavier NIP à la caisse
- Les poignées des portes des réfrigérateurs
- Les poignées de porte intérieures et extérieures du magasin
- Les surfaces doivent être nettoyées au moins deux fois par quart de travail et de façon plus régulière, si possible
- En cas de pénurie de produits de nettoyage, une cuillère à thé d'eau de javel combinée à trois tasses d'eau constitue une solution de nettoyage efficace.

FOURNITURES POUR LES CLIENTS :

- Le comptoir doit disposer d'un désinfectant pour les mains et de lingettes à base d'alcool à l'usage des clients et des employés.

INTERACTIONS ENTRE LES EMPLOYÉS ET LES CLIENTS :

- Lorsque cela est possible, tout le personnel doit se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon à intervalles réguliers tout au long de leur quart de travail et devrait également utiliser fréquemment un désinfectant pour les mains entre les lavages des mains.
- Plusieurs employés portent des gants pour éviter la transmission de microbes des clients.
- Les clients sont invités, dans la mesure du possible, à payer par carte de débit ou de crédit.
- Les employés sont également encouragés à demander aux clients de manipuler eux-mêmes leur carte de paiement afin de réduire les points de contact.

MAGASINS AVEC STATIONS DE CAFÉ ET PRODUITS ALIMENTAIRES EN LIBRE-SERVICE :

- Le café est un service essentiel pour les magasins ayant des clients de première ligne. Des ajustements sont apportés en augmentant la désinfection des poignées des articles en libre-service comme les crémiers. Des ajustements similaires sont effectués pour les autres boissons et les barbotines et dans certains magasins, ce service est temporairement suspendu.
- Les produits alimentaires en libre-service sont maintenant offerts avec service complet, sont préemballés ou tout simplement discontinués.
- Les magasins en Colombie Britannique, Ontario, Nouvelle-Écosse, et Île-du-Prince-Édouard ne sont pas autorisés à mettre des chaises à la disposition des clients et sont strictement limités à offrir des plats à emporter.

MAGASINS AVEC STATION-SERVICE :

- Augmenter la fréquence de nettoyage du clavier NIP des distributeurs de carburant, du réchauffe-main sur les pistolets et des pompes à carburant
- Envisager d'exiger ou du moins, d'encourager le paiement à la pompe

Le CCID s'engage à vous soutenir, vous, vos employés et votre entreprise, en cette période de crise sans précédent. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation, notamment des informations sur les aides financières offertes par le gouvernement.